



33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 04/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre le quatre du mois de juin à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la CCAVT à Airvault, sous la présidence de Mr Olivier FOUILLET, Président du CIAS.

Date de la convocation : 28 mai 2024

Nombre de membres :

- En exercice : 21
- Présents : 12
- Votants : 15

Présents : Lucienne AUBRY, Brigitte BAUDON, Françoise BRAUD, Nadia CADET, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Olivier FOUILLET, Cécile GLORIAU, Sylvie JOZEAU, Anne-Marie POUPIN, Micheline REAU, Nadine VIVIER.

Excusés avec pouvoir : Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Anne-Marie POUPIN, Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Olivier FOUILLET, Daniel ROBERT a donné pouvoir à Françoise BRAUD

Excusés/Absent(e)s: Gérard CHABAUTY, Gérard GIRET, Jean-Claude LAURANTIN, Hélène MARSAULT, Pierrette MILLIASSEAU, Françoise RICHARD

Secrétaire de séance : Anne ALLIER

SUPPRESSION DE POSTES

Délibération n° D 2024-005

- Vu le Code Général de la Fonction Publique territoriale et notamment l'article L. 313-1
- Vu le Code général des collectivités
- Vu les avis favorables du Comité Technique en date du 19 mars 2024,
- Vu les avis défavorables du Comité Social Technique en date du 19 mars 2024 et du 23 avril 2024,
- Considérant les vacances de poste,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'administration :

- ✓ Décide de supprimer, à compter du 1^{er} juillet 2024 :
 - 1 poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe – 35h
 - 1 poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe – 35h
 - 2 postes d'agent social – 17h
 - 1 poste d'agent social principal 2^{ème} classe – 28h
 - 1 postes d'agent social principal 1^{ère} classe – 28h

- ✓ Décide de modifier en conséquence le tableau des effectifs du CIAS Airvaudais-Val du Thouet
- ✓ Autorise Mr le Président à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Pour extrait certifié conforme, le 6 juin 2024

La secrétaire de séance,
Anne ALLIER

Le Président,
Olivier FOUILLET

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet
Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac 86000 Poitiers, ou déposé sur le site www.telerecours.fr dans un
publication et de sa transmission aux services de l'Etat

Acte certifié exécutoire

Réception par la Préfete : 11-06-2024

Publication le : 11-06-2024

La Vice-Présidente,
Frédérique DRAMBRINE

